

Rev. J. R. Pelletier

NOTRE COURRIER

JOURNAL D'ASSURANCE

Publié à Québec, 119, rue St-Pierre, Chambre No. 5.

JANVIER-FEVRIER 1903

Quelques Réflexions Pratiques

La vie est une bataille. Notre ennemi, c'est le hasard.

On a imaginé toute espèce de combinaisons pour combattre et vaincre cet ennemi.

Le hasard c'est l'incendie qui détruit notre maison, ce sont les accidents qui nous rendent invalides, c'est la mort qui frappe le chef de la famille et laisse dans la misère femme et enfants, parce qu'elle a enlevé le producteur des revenus du ménage.

Les combinaisons dirigées contre le hasard, ce sont les assurances contre l'incendie, assurances contre les accidents, assurances sur la vie.

On s'assure généralement contre l'incendie, sauf quelques fous, quelques négligents et la foule des ignorants.

Le premier devoir d'un homme ayant charge de famille est de prévoir.

Celui qui ne s'assure pas, ne prévoit pas, donc il manque à son devoir.

La forme d'assurance la plus simple, la plus répandue, parce qu'elle s'applique merveilleusement à la position du plus grand nombre, c'est l'assurance en cas de décès, autrement dit : Vie entière.

On entend dire quelquefois : " Mes enfants feront comme moi." C'est un mot bien malheureux pour ne pas dire plus.

Nous ne savons pas quand, mais nous savons parfaitement que nous disparaîtrons un jour. Or, ne devons-nous pas nous préoccuper de ceux que nous laissons derrière nous ? C'est le devoir d'un honnête homme de veiller à ce que sa femme et ses enfants manquent de rien après sa mort.

Il est un devoir que tous les pères de famille reconnaissent vis-à-vis de leurs enfants : ils doivent les mettre à même de gagner leur vie.

Sauf quelques monstres fort rares, aucun père de famille recule devant cette nécessité. Dans les régions les plus infimes de la société, on néglige souvent d'envoyer les enfants à l'école, mais on oublie bien rarement de leur apprendre un état.

Les devoirs du père de famille s'arrêtent-ils là ?

Non certainement. Quand il a fourni à ses enfants les moyens de travailler, ne doit-il pas aussi songer à leur assurer un capital ?

Et d'ailleurs, qui vous a dit que vous vivrez assez longtemps pour attendre que votre fils puisse travailler et rendre à sa mère l'aide que vous lui avez donnée. La mort pourrait vous surprendre et emporterait avec vous le pain du lendemain, l'aisance de la famille, la tranquillité du foyer. Un homme qui court ce risque quand il peut l'éviter, est-il un homme sage ? Est-il un honnête homme ?

Dans le monde, la position sociale la plus commune est celle de salarié. Nous sommes tous salariés ; journalistes, fonctionnaires publics, avocats, notaires, médecins, professeurs, négociants de toute sorte, nous vivons du produit de notre travail et non de notre capital.

Quel est l'effet de l'assurance sur la vie ? Elle procure un capital aux héritiers de celui qui a vécu toute sa vie d'un salaire.

L'homme de cœur qui sait travailler n'a pas, à la rigueur besoin de capital, mais la pauvre veuve abandonnée à elle-même, mais les orphelins, que deviendront-ils si le capital manque ?

Il faut bien remarquer que le capital n'empêche pas l'homme économe de constituer pendant sa vie, un capital dont il puisse jouir. Le sacrifice que l'assurance fait subir au salaire quotidien est presque insensible et peut se répartir sur chaque mois. Supposons qu'un homme de trente ans prélève sur son salaire, dix ou vingt piastres par mois pour avoir la certitude de laisser un capital de cinq ou dix mille piastres à sa femme s'il vient à mourir demain, croyez-vous que cela l'empêchera, s'il est économe et que la fortune le favorise, d'économiser en outre un capital pour ses vieux jours.

Et celui qui ne gagne que cinq ou six cents piastres par an, quand il n'assurerait à sa veuve qu'une rente viagère de deux ou trois cents piastres moyennant le sacrifice de soixante à quatre-vingts piastres par an, ne ferait-il pas une bonne et favorable action ?

Quel est l'ouvrier gagnant de \$1.50 à \$2.00 qui ne pourrait pas économiser trois à cinq centins par jour et garantir à sa femme un capital de \$1000 ?

Si l'assurance était généralisée, il n'y aurait pas de misère pour ainsi dire, car il n'y a pas de petit salaire avec lequel on ne puisse économiser une petite assurance.

Prenez un négociant, tous les négociants ne font pas fortune, mais presque tous gagnent honorablement leur vie ; en retranchant de leur superflu une prime d'assurance proportionnée à leurs bénéfices, ils peuvent laisser une véritable fortune à leurs enfants.



La Manufacturers Life

Son dernier Rapport Annuel

ON peut constater par le rapport de cette excellente institution que nous publions ci-après que les affaires de "Manufacturers Life", l'année dernière, ont été très prospères. Ses opérations ont été beaucoup plus considérables encore que celles de 1901 qui a été pourtant une année de succès pour elle.

Les nouvelles polices qui ont été émises en 1902, représentent une valeur de \$6,082,336, et dépassent de plus de \$1,000,000.00 le montant des polices émises en 1901. Le surplus de réserve a augmenté de plus de \$103,000.00.

Les placements de la Compagnie sont excellents puisque son dernier rapport indique qu'il n'y a presque pas eu d'arrérages d'intérêts, l'année dernière, et qu'il y a eu une augmentation de 5% du surplus de réserve.

D'un autre côté, les actionnaires de cette excellente Compagnie d'assurance sur la vie ont eu le plaisir de constater qu'on a encore trouvé moyen de restreindre les dépenses, de manière à tenir dans les justes limites, conformément à l'admirable devise de l'institution : "Positive protection aux porteurs de police."

La "Manufacturers' Life" est la seule Compagnie qui favorise ceux qui sont d'une tempérance totale ou qui s'abstiennent absolument de toute liqueur alcoolique, du bénéfice d'une classification distincte pour les taux et les profits. On constate avec satisfaction que plus de la moitié de ses nouveaux assurés se sont prévalus de l'avantage de cette classification spéciale, l'année dernière.

"La Manufacturers' Life" ne compte que quinze années d'existence. Ses succès ont été étonnants depuis sa fondation au mois d'août 1887, et d'une année à l'autre sa prospérité n'a fait

accroître. Les résultats de ses polices toutine ont parfaitement correspondu aux prévisions jusqu'à présent.

La partie Est de la province de Québec, qui est sous la direction de M. J. T. Lachance, à Québec, depuis quelques années, n'est certainement pas la moins prospère des diverses sections de l'institution.

La "Manufacturers' Life" a fait dans le district de Québec des progrès constants sous l'excellente administration de M. Lachance. La Compagnie a su le reconnaître en plusieurs circonstances. Le résultat des opérations de la Compagnie, dans la province de Québec, et en particulier dans le district de Québec, en 1902, a été meilleur encore que les années précédentes.



Quelques faits intéressants au sujet des Affaires de la

MANUFACTURERS' LIFE

En 1902

Les placements des capitaux de la "Manufacturers' Life" ont produit en moyenne, l'année dernière 5.08 pour cent.

A même ces intérêts qui ont été en tout d'une somme de \$186,074.11 on a trouvé moyen de payer, l'année dernière, toutes les réclamations à cause de mortalité, et de mettre de côté une somme de \$25,864.11.

En 1901, la moyenne des pertes à cause de mort, par mille piastres d'assurances en cours, au Canada, pour toutes les Compagnies d'Assurances à primes fixes, a été de \$11.21.

Cette moyenne pour la Manufacturers' Life n'a été que de \$5.15 au Canada et \$3.98 à l'étranger.

La proportion des dépenses comparativement au revenu indique une diminution pour l'année dernière et elle est actuellement plus basse que celle d'aucune autre Compagnie du même âge sur le continent.

L'œuvre de l'Agent d'assurance sur la vie.

LES deux premières années du 20ème siècle sont passées dans le domaine de l'histoire, depuis plus d'un mois. Elles sont d'excellent augure pour l'avenir.

Que de progrès ne doit on pas attendre du siècle présent ?

Que de merveilleux développements la science n'a-t-elle pris dans le dix-neuvième siècle ?

Inutile de rappeler ici tous ces progrès. Il suffit de dire qu'on a plus fait pour l'amélioration des sciences humaines, pour le développement des conditions économiques, au dix-neuvième siècle que dans les dix-huit autres précédents.

L'assurance sur la vie, le plus grand des bienfaits pour la vie humaine, a pris des développements extraordinaires au dix-neuvième siècle, et c'est surtout sur le continent américain qu'elle a progressé. Au delà de huit mille millions de piastres d'assurance à primes fixes en cours ! L'actif des compagnies d'assurances sur la vie se chiffre par près de deux mille millions qui sont la propriété de deux millions de porteurs de polices ; plus de cent millions de piastres distribuées en paiement de réclamations pour cause de décès par les compagnies à primes fixes seulement, durant l'année qui vient de s'écouler ! Cent millions de piastres distribuées à des veuves et à des orphelins, non seulement dans une année, mais tous les ans depuis un certain temps, et ces paiements vont en augmentant d'une année à l'autre !

Quel est le véritable auteur de tout cela ? C'est l'agent d'assurance sur la vie. On doit à sa dévorante activité, à son énergie, à sa persévérance, tout ce prodigieux développement de la bien-

ante assurance sur la vie. Ce ne sont pas les compagnies qui font défaut, il y en a de toutes sortes et partout ; quand aux personnes qui desirent assurer leur vie, elles sont certainement légions ; mais sans l'active et intelligente intervention de l'agent d'assurance sur la vie, combien aurait-on placé de ces huit mille millions de primes d'assurance dont on constate actuellement l'existence ! Pas cinq pour cent. Combien de ces cent millions de profits que l'on distribue actuellement aux veuves et aux orphelins tous les ans, aurait-on réussi à accumuler, sans l'assurance sur la vie, et combien de ceux qui meurent en laissant l'avantage d'une assurance à leurs héritiers, l'auraient fait n'eût été le travail énergique et persévérant de l'agent d'assurance ? Pas cinq pour cent.

L'agent d'assurance sur la vie fait plus de bien, empêche plus de maux, sauve plus de ses compatriotes de la misère et de la ruine qu'aucun autre travailleur dans les vignes du Seigneur. De toutes les professions qui existent, quelque soit ce que l'on en pense, celle de l'agent d'assurance est la plus utile, la plus honorable et la plus bienfaisante pour l'humanité. Il est certainement ce que l'on peut appeler l'agent avancé de la prospérité individuelle. C'est un véritable apôtre de l'épargne. Son travail est un véritable ministère. Il distribue des secours aux veuves et aux orphelins, les console dans leurs afflictions ; il apporte la paix et le bonheur dans maints et maints foyers visité par le redoutable faucheur.

Avec tout cela, c'est le plus indépendant de tous les travailleurs

Il n'est jamais sans emploi, à moins que ce soit par sa propre faute. Il peut choisir son propre patron et son propre champ d'opérations. En pays même étranger, sans ressources pécuniaires, sans amis, il peut de suite conclure, s'il le veut, un contrat rémunérateur dans l'espace d'une heure avec le premier bureau d'assurance qu'il trouve. S'il est honnête, fidèle, persévérant, son succès est certain. Tout ce qu'il a à faire c'est de se choisir une excellente Compagnie

Il est constant, il réussira. Il deviendra de plus en plus habile avec le temps ; l'expérience et ses émoluments augmenteront d'année à l'autre. Il n'a rien à perdre ; il n'encourt aucun risque quelconque, et ses chances de succès grandissent à mesure qu'il vieillit, parce qu'il est plus sûr de capter la confiance avec des yeux grisonnants qu'avec une jeune barbe.

Pas besoin de capitaux pour commencer. Le capital de rigueur c'est l'énergie, et c'est surtout la persévérance. Les renouvellements de contrats sont un revenu assuré.


Y a-t-il encore place pour l'agent industriel et actif ? Le champ est-il épuisé ? Y a-t-il autant d'avantages à s'occuper d'assurances sur la vie aujourd'hui que dans le passé ? Oui, à coup sûr. Il y a des millions d'assurés, il reste des millions à assurer.

D'un autre côté, ceux qui sont déjà assurés ne sont certainement pas à négliger. Ce sont ceux-là qui ont déjà l'expérience de l'assurance sur la vie que l'on assure de nouveau le plus facilement. Un grand nombre tiennent à augmenter le chiffre ou le montant de leurs assurances ; c'est le champ qui a été le plus travaillé par l'assurance qui donne les meilleurs résultats, dans le plus grand nombre de cas.

Celui qui est déjà assuré a confiance dans l'assurance. On n'a pas besoin d'argumenter avec lui à ce sujet. D'un autre côté, il est presque toujours prêt à reconnaître qu'il devrait être assuré d'avantage, parce que ce qu'il a déjà en fait d'assurance ne rapporte pas à sa famille un revenu suffisant. S'il arrive qu'il n'ait pas songé à cela ou pensé dans ce sens là, on réussira aisément à le persuader. La seule chose qu'il y ait réellement à faire, c'est d'essayer de le convaincre qu'en s'imposant un peu plus de sacrifice on peut certainement arriver à payer un peu plus de primes. L'assuré est le meilleur sujet à traiter ou soigner de près. Dans la plupart des cas, l'assuré ne l'est pas suffisamment, et on peut toujours essayer de le persuader qu'il a les moyens de s'assurer d'avantage à l'intérêt de ceux qui dépendent de lui.

The Manufacturers Life

INSURANCE COMPANY

 L'ASSEMBLEE Générale annuelle tenue au siège social de la Compagnie, à Toronto, jeudi le cinquième jour de Février, 1903, le rapport suivant a été présenté :

Les Directeurs sont heureux d'avoir à signaler que les transactions de l'année ont été, sous tous rapports, les plus profitables dans l'histoire de la Compagnie.

Des demandes ont été reçues pour \$6,542,336, et des assurances émises sur icelles, pour \$6,082,336, soit une augmentation de plus de \$460,000 sur n'importe quelle année précédente. Plus de la moitié des nouvelles polices émises au Canada l'ont été dans la Section de l'épargne, ce qui démontre que les bénéfices substantiels donnés par les abstèmes par cette Compagnie ont été pleinement appréciés.

Les assurances en force se chiffrent au total de \$30,152,883, soit une augmentation de \$3,013,952.

Le revenu net en argent des nouvelles primes a été de \$217,600.56, des primes renouvelées \$337,655.16, et de l'intérêt \$186,74.11, constituant un revenu net total des primes de \$1,054,815.72, et les recettes totales au comptant \$1,240,889.83. C'est une augmentation de \$177,249.25 sur l'année dernière.

Les paiements aux porteurs de police se totalisent à \$316,556.63, après avoir pourvu aux dépenses d'administration et à tous les autres paiements, l'excédent du revenu sur les dépenses a été de \$730,063.12. La proportion des dépenses au revenu des primes n'a pas causé une autre décroissance.

Les réclamations pour décès, durant l'année se sont élevées à \$160,210, dont \$31,198 dans la Section de Tempérance, \$115,805 dans la Section Générale, et \$13,207 dans l'Etrangère. Dans chaque département les pertes dues aux décès ont été bien au-dessous des prévisions, et le total est moindre de \$44,646.00 qu'en 1901.

L'actif a augmenté de \$633,851.94, et s'élève maintenant à \$4,406,329.19. Le petit montant d'intérêts dus et en cours, \$4,080.00, est une preuve évidente de l'excellente qualité des placements. Les réserves de polices ont été augmentées à \$549,756, et le surplus sur tout le passif et le capital-actions, d'après l'estimation sur la base du Gouvernement, a été de \$307,118.56, soit une augmentation de \$107,060.00.

Les auditeurs ont apporté un soin minutieux à leurs audits mensuels réguliers, et leur rapport est annexé à l'état financier.

GEO. W. ROSS,
Président.

J. F. JUNKIN,
Directeur-Général.

E. L. Fiset, L.L.B.

J. E. CHAPLEAU, L.L.B.

FISET & CHAPLEAU

AVOCATS

119, rue St-Pierre,

Québec

A. FAUCHER

Liquidateur et Administrateur de Successions. | Accountant and Liquidator of Estates.
Commissaire Cour Supérieure. | Commissioner Superior Court.

119, RUE ST-PIERRE,

QUEBEC

Téléphone 1090.

RAPPORT GENERAL

POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 DECEMBRE 1902.

COMPTE DE CAISSE

REVENU

Primes nettes sur nouvelles polices.....	\$ 217,160.56
Primes nettes renouvelées.....	837,655.16
<hr/>	
Recettes nettes des Primes	\$1,054,815.72
Argent reçu pour intérêts.....	186,074.11
<hr/>	
Recettes totales.....	\$1,240,889.83

DEBOURSES

1902.—Payé.	
Primes de dotation à maturité et polices de placements et annuités	\$88,853.50
Indemnités pour décès.....	174,965.20
Primes payées aux porteurs de polices et prix de rachat.....	52,937.93
<hr/>	
Paiements totaux aux porteurs de polices.....	\$316,556.73
Dépenses et meubles de bureau.....	291,412.41
Primes.....	8,857.67
Primes payées aux porteurs de polices.....	24,000.00
Excédent des recettes sur les dépenses.....	600,063.12
<hr/>	
Total.....	\$1,240,889.93

FEUILLE DE BALANCE

ACTIF

Primes sur débiteurs, obligations et bons municipaux.....	\$2,435,822.80
Primes sur débiteurs, bons et obligations.....	257,800.00
Primes sur hypothèques sur immeubles.....	971,978.41
Primes sur meubles	46,220.80
Primes sur polices et reversions.....	330,328.29
Primes sur meubles de bureau, moins 20 p. c., déduit.....	6,605.77

Comptes courants des agents.....	5,
Intérêt dû et accru.....	59,
Primes nettes en suspens et différées.....	216,
Espèces en mains et en banques.....	75,
Actif Total.....	\$4,406,

PASSIF

1902.	
Réserves de polices (Base du Gouvernement).....	\$3,753,
Tout autre passif.....	46,
Surplus au compte des porteurs de polices (y compris le capital payé, \$300,000.....)	607,
	4,406,

NOTE:

Pour la garantie des porteurs de polices la Compagnie détient—

(a) Surplus tel que ci-dessus.....	\$807,
(b) Réserve telle que ci-dessus.....	3,753,
(c) Capital non réclamé.....	1,200,
Garantie totale aux porteurs de polices.....	\$5,561,

Les directeurs suivants ont été élus pour l'année courante

HON. GEO. W. ROSS, Toronto.	WILLIAM STRACHAN, Ecr.,
LIEUT.-COL. H. M. PELLATT, Toronto.	réal.
LLOYD HARRIS, Ecr., Brantford.	ROBERT ARCHER, Ecr., Monr
J. F. JUNKIN, Ecr., Toronto.	HON. J. D. ROLLAND, Montr
E. R. Wood, Ecr., Toronto.	HON. V. W. LARUE, Québec.
E. J. LENNOX, Ecr., Toronto.	D. D. MANN,, Ecr., Toronto.
A. J. WILKES, Ecr., C. R. Brantford.	LIEUT.-COL. JAMES MASCOITE si
A. J. MILLS, Guelph.	ronto.
R. L. PATTERSON, Ecr., Toronto.	ROBERT JUNKIN, Ecr., Toron
HON. J. A. OUIMET, Montréal.	S. G. BEATTY, Ecr. Toronto.
R. R. ECLENNAN, Ecr., Montréal.	B. F. PEARSON, Ecr., Halifax.
	A. P. BARNHILL, Ecr., St Jea
	WM MACKENZIE, Ecr., Toron

A une assemblée subséquente des directeurs, les officiers suivants ont été réélus :—Président, Hon. Geo. W. Ross ; Vice-Président, Lieutenant-Colonel H. M. Pellatt ; Deuxième Président, Lloyd Harris, Ecr.



L'Islet, 12 mars 1903.

Monsieur J. T. LACHANCE,

Agent en Chef de la

Manufacturers' Life Insurance Co.,

119, rue St-Pierre, Québec, Qué.

Monsieur,

J'accuse réception de la vôtre en date du 11, contenant votre
 que au montant de \$17.15 comme dividende annuel appliqué en
 luction de ma prime, sur la police No. 18882 ; que j'ai dans votre
 compagnie depuis cinq ans.

Ce dividende de \$17.15 annuellement pour les prochains cinq
 représente un intérêt composé de 4% sur mes argents versés en
 tement des primes, durant les derniers cinq ans. Je vous dis en
 sincérité, que je ne m'attendais pas à recevoir des dividendes
 si élevés pour les premiers cinq ans. Je constate par là, que les
 rames que vous faites dans le rapport annuel de la Compagnie,
 propos du progrès et surtout des surplus appartenant aux assurés,
 sont pas de vains mots et que ce n'est pas de la réclame fasti-
 euse. Il y a vraiment du plaisir à verser le paiement de ces
 imes dans une compagnie qui arrive avec d'aussi beaux résultats.

Je félicite hautement tous les administrateurs de votre Compa-
 ie, et je vous prie, mon cher monsieur, d'agréez mes salutations
 pressées.

(Signé), CHARLES BACON, P^{TRE},
 Curé de L'Islet.

La Manufacturers Assurance —

Bureau d'administration pour la partie Est de la Province de Québec
119, rue St-Pierre, Québec.

Administrateurs :—

HON. L. P. PELLETIER,
ex-Secrétaire Provincial, Québec ;

HON. V. W. LARUE,
Président de la Société de Construction Permanente
de Québec, Conseiller Législatif, Québec ;

M^{RE} L. P. SIROIS, N. P.
Professeur de Droit Constitutionnel et Administratif
à l'Université Laval, Québec ;

M^{RE} CYPRIEN LABRECQUE, N. P.
Directeur de la Caisse d'Economie, Québec ;

C. H. CARRIER,
de Carrier, Lainé & Cie, Fondateurs, Lévis.

Demandez des détails de la nouvelle police de Placement
Garanti, en adressant le coupon ci-joint à

J. T. LACHANCE, agent en chef,
119, rue St-Pierre, Québec

Veillez me faire les estimés de votre police de Placement
Garanti. Je suis né le _____ jour d _____

Adresse.....

Nom.....

Z. PAQUET

MAGASIN A DEPARTEMENTS

ivages Quotidiens de hautes nouveautés pour Costumes Tailleurs,
Manteaux, Collerettes, Jupes de Robes,
Tours de Cou, Fichu pour Dames, Etc.

REDS ANGLAIS et ECOSSAIS, SERGES
de haute valeur pour MESSIEURS

Une Visite au Département de Meubles.

te commande par la malle
exécutée avec promptitude.

Z. PAQUET

TEL. 2394.

Absolument les Meilleurs



- GINGER ALE
- SODA WATER
- CIDERINE
- LIMONADE
- BIERE DE GINGEMBRE

AGENTS ET EMBOUTILLEURS DE LA CELEBRE

Minérale "MAGI CALEDONIA"

Médailles Premier Prix et Diplômes décernés pour excellence et qualité,

M. TIMMONS & FILS

90-92, Cote d'Abraham, QUEBEC.

VIN DES CARMES

Incontestablement le seul Vin Tonique sérieux.

Formulé d'après le Codex Français qui est sous le contrôle du gouvernement de la République.
 Spécialement recommandé pour tous les cas de Convalescence, d'Anémie, de Faiblesse générale, de Faiblesse Musculaire, de Dyspepsie, etc. Fait disparaître les Paléteux en purifiant, nourrissant et enrichissant le sang. Excellent pour tous les âges, pensable aux personnes faibles des deux sexes. Donne Force, Vigueur, Santé.
 Le seul et unique Vin Tonique dont les Médecins ont vu l'analyse.

... EN VENTE PARTOUT ...

Dépositaires-Généraux

A. TOUSSAINT & CIE.
 QUEBEC

POELE L'ETOILE

Grande Réduction sur notre Célèbre POELE L'ETOILE

Breveté 10 Mars 1894. Médaille à l'Exposition Provinciale de 1894.

GEO. BROUSSEAU

MANUFACTURIER

79-83, Rue St-Paul, Basse-Ville, QUEBEC
 Téléphone 706. Spécialité : ESTAMPES faites sur cuivre.

Votre visite à Québec n'est pas complète si vous ne visitez pas les Salons de Fourrures de

J. B. LALIBERTE

Manteaux en Seal, Manteaux en Mouton de Perse,
 Manteaux Electric Seal,
 Boas de toutes fourrures, Manchons de toutes fourrures

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE CASQUES DE TOUTE LA VILLE

Casques en Vison, Casques en Seal, Casques Loutre Naturelle
 Casques Loutre teinte et piquée, Robes de Musk Ox.

Capots de chat sauvage, notre spécialité, qualité supérieure, irréprochable.

Capots doublés en Rat Musqué, Ecureuil teint, Vison avec revers en Moutons de Perse, Loutre naturelle du Labrador, etc., etc.

Traines Sauvages, Souliers mous de tout genre, Gants et Mitaines, Kid, Buck, etc., etc.

J. B. LALIBERTE